



Pour quel motif demander le divorce?

Par **djo**, le **30/05/2009** à **07:10**

Bonjour,

je veux divorcer car ma situation est très dure. mais je ne sais pas comment demander le divorce? si c'est moi qui demande le divorce quelles sont mes avantages et mes risques? j'ai un enfant. aurai-je droit pour garder mon fils et mon appartement?

merci de bien vouloir me répondre

Par **Patricia**, le **30/05/2009** à **10:00**

Bonjour,

La présence d'un avocat est indispensable.

Selon vos souhaits, les griefs que vous formulerez, lui seul pourra vous conseiller après un premier rendez-vous.

- Le divorce par "consentement mutuel" : une seule requête pour le couple, un seul avocat est le plus simple et le moins coûteux.
- Le divorce "pour faute" est plus lourd à supporter. Il vous faudra monter un dossier béton, avec preuves à l'appui sinon, vous serez débouté par le juge (votre demande sera rejetée).

Pour le droit de garde de votre fils et le montant de la pension alimentaire, c'est également le JAF qui statuera.

Pour votre appartement :

Si vous êtes locataire ? Etablir une décision à l'amiable entre vous, me paraît le mieux et la plus logique. Il va de soi, que celui qui obtienne la garde de votre fils y reste.

Aussi bien pour l'école, ses copains, tout son environnement.

Il faut aussi penser à lui, ne pas trop le déstabiliser cet enfant.

Si vous êtes propriétaire, avec un prêt immobilier en cours de remboursement, je ne peux pas vous répondre.

Votre message est trop succinct et trop de choses entrent en ligne de compte.